



Le Mot du Maire

A la mi-septembre, l'Education Nationale m'a informé de l'éventuelle fermeture d'une classe dans notre école La Marelle à la rentrée de septembre 2023.

A cet instant, je n'étais ni dupe, ni naïf !

J'étais persuadé que la décision était déjà prise et que la rencontre n'était que de pure forme, laissant croire que nous pouvions influencer sur le verdict final. Cela a été acté tout début janvier avec la décision officielle qui confirmait ce que je pressentais.

Cette fermeture de classe a été décidée parce mathématiquement, entre les élèves qui vont partir au collège et ceux qui, nés en 2020, vont entrer à l'école, il est prévu 4 enfants de moins.

L'effectif de septembre 2023 devrait passer de 106 enfants à 102 !

J'écris « devrait » car seuls les enfants dont les parents habitaient Cutry en 2020 sont comptabilisés. Il n'est pas tenu compte de ceux qui ont emménagé dans notre commune après cette date, des demandes extérieures que nous avons et encore moins des 11 logements nouveaux dans l'ancienne école qui vont générer des inscriptions.

Aucun de ces éléments que j'ai mis en avant n'a été pris en compte. Circulez, il n'y a rien à dire !

J'ai de plus été prévenu que si j'acceptais des enfants extérieurs, parce que nous avons de nombreuses demandes, je devrais assumer la responsabilité du fait que des classes puissent être surchargées.

La décision du directeur académique est arbitraire, unilatérale et surtout sans concertation.

Son guide, ce n'est pas le contexte local, il en est trop éloigné. Son seul guide est l'économie de postes d'enseignants, bien loin du souci principal qui devrait être la qualité d'enseignement pour nos enfants.

Nous comprenons d'autant moins cette décision puisque nous avons appris que dans les communes voisines, certaines classes restent ouvertes avec 12 élèves. Oui, vous avez bien lu, 12 élèves !

Les messages gouvernementaux encourageant les collectivités à la mutualisation et aux économies ne sont, semble-t-il, pas arrivés dans les services de l'Education Nationale. En fait, ils s'en moquent car ce sont les mairies qui payent les frais de fonctionnement des établissements.

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination pour faire bouger les choses.

Le printemps arrive, soyons optimistes.

Le Maire,
Jean HUARD



Restaurant du Golf

Venez découvrir une nouvelle équipe, un nouveau cadre et les nouvelles formules dans un environnement magnifique !

Le restaurant du golf « **La Table d'Oscar** » est ouvert depuis début février.

Tél : 03 82 26 83 95





Cérémonie des vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire le 7 janvier dernier, a été l'occasion de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Jean-Claude Pagelot, Françoise Kayser et Jean Huard pour 20 ans d'investissement en tant qu'élus au service de la commune de Cutry.

Le rendez-vous des Séniors

Le 22 janvier, la municipalité était heureuse de rassembler une nouvelle fois les séniors autour d'un repas et d'un après-midi dansant. Bonne humeur et convivialité était au rendez-vous !



Soirée cabaret 18 mars 2023 à l'Espace Mix'Agés

Sortez de l'hiver en beauté avec cette revue cabaret.
 Un spectacle assuré par 3 magnifiques danseuses parées de plumes, un chanteur doué de talent et d'extravagance, et une chanteuse belle et sensuelle. Des voix qui vous emporteront sans aucun doute sous les étoiles des « Nuits Parisiennes », thème de cette soirée.
 Un DJ vous accompagnera pour poursuivre cette fête jusqu'à l'aube.
 Buvette et mignardises sucrées (pas de restauration sur place).
 Inscriptions auprès de Fabrice BOUDART :
 Tél 06 33 72 62 04 Paiement à la réservation

Soirée Cabaret
"Nuits Parisiennes"
 Samedi 18 mars
 20h-30
 à Cutry
 Espace Mix'Agés
 25€
 Buvette
 Le spectacle sera suivi par une soirée dansante animée par DJ Clubber Street
 Organisée par
 Règlement à la réservation :
 Fabrice Boudart 0633726204



Inscriptions scolaires

Les parents dont les enfants sont nés en 2020 doivent venir en mairie dans les meilleurs délais pour faire l'inscription à notre école pour la rentrée de septembre 2023.

Il en est de même pour les nouveaux habitants qui souhaiteraient inscrire leurs enfants pour première fois dans notre commune.



Rénovation réussie

La réhabilitation et transformation en logements de l'ancienne école Joseph Mangin touche à sa fin. La municipalité est très satisfaite de la qualité des travaux réalisés et du respect de l'architecture générale du bâtiment tel que demandé au moment de la vente de celui-ci. Une page se tourne



FIL BLEU : ENCORE DES COULEURS SUR LES FAÇADES Bilan 2022

En 2022, 16 communes de la Communauté d'Agglomération de Longwy, dont Cutry, sont adhérentes et co-financent l'association.

Rappelons que le **Fil Bleu** permet aux propriétaires de bénéficier, pour une opération d'amélioration de façade, d'une subvention dans les conditions fixées par le règlement adopté en 2015 :

- 10 € par m² plafonnée à 250 m²
- En cas d'auto-réhabilitation, plafonnée aux dépenses effectives justifiées
- Engagement des travaux **APRÈS** accord de la commission Fil Bleu à laquelle participe chaque commune membre.

Rappelons également que les dossiers sont pris en compte, dans la limite d'un budget communal affecté, par ordre de dépôt d'un dossier complet auprès du Fil Bleu.

Depuis 1999, 78 opérations de façades ont été réalisées à Cutry, et subventionnées pour un total de 177 249 €, correspondant à 825 237 € de travaux.

En 2022, 4 chantiers ont été finalisés, et 2 chantiers ont été acceptés en commission et seront soldés à réception des travaux. Soit un total de 6 500 € de subventions.

La municipalité envisage de poursuivre le co-financement du Fil Bleu en 2023 pour un montant de 7 000 €, correspondant au fonctionnement de l'association et aux subventions aux propriétaires.

Le conseil municipal prendra sa décision au moment du débat budgétaire 2023.

Deux objectifs : embellir le cadre de vie du territoire et soutenir l'activité des entreprises locales.

Tout renseignement et contact **AVANT TRAVAUX** : Fil Bleu Tél 03 82 26 03 30

Agenda



- **Réunion publique le 15 mars 2023 à 20h à la salle polyvalente de Cutry**

Le service de conseil en rénovation énergétique de l'Agglomération du Grand Longwy vous accompagne sur les travaux d'amélioration thermique. Venez échanger avec la conseillère.

Magali.bailly@cc-longwy.fr

Tél : 07 88 55 92 03

- **CCAS : Après-midi récréatif le mercredi 22 mars 2023 de 14h à 17h à l'Espace Mix'Agés**
Ouvert à toutes les personnes de plus de 65 ans. Entrée gratuite

- **Permanence pour la distribution de sacs de tris les samedis 4 et 11 mars 2023 de 10h à 12h à la salle du conseil à Cutry**

La municipalité organise deux permanences pour la distribution des sacs de tris à la population.

- **Club Séniors de Cutry**
Repas dansant le 2 avril 2023 à partir de 12h à la salle polyvalente de Cutry

Réservations :

Mme Bellamio 03 82 24 44 37 et

Mme Miglioli au 06 72 75 08 42

Date limite jusqu'au 24 mars 2023

- **Don de sang à Cutry**
Le jeudi 2 mars 2023
De 15h à 19h à la salle polyvalente de Cutry

CCAS : Ateliers mémoires, c'est fini !

Mardi 10 janvier, les participants à l'atelier mémoire se sont retrouvés pour une dernière séance de travail à la salle polyvalente.

Pour remercier l'animatrice Martine Majéry, les membres de l'atelier lui ont offert un bon d'achat dans un magasin de jardinage et des fleurs lui ont été remises par la municipalité.

A bientôt pour de nouvelles séances.



Nous a quittés :

M. Michel HANUS le 10/02/2023, à l'âge de 67 ans, domicilié 30, rue de Longwy

INSCRIPTIONS/RESERVATIONS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

les jeudis *hors vacances scolaires*
au secrétariat de mairie de 17 à 19 H

ASSISTANTE SOCIALE

SUR RENDEZ-VOUS :
03 82 26 51 21

C.C.A.S : SUR RENDEZ-VOUS

en appelant le secrétariat de
mairie

MAIRIE de



2 place Louis Dorion

☎ : 03 82 24 30 36

✉ : mairie-de-cutry@wanadoo.fr

www.cutry.fr

ACCUEIL PERISCOLAIRE 06 72 04 32 46

ECOLE " LA MARELLE " 03 82 25 11 30

Ouverture du secrétariat au public :

Lundi, Mercredi, Vendredi
de 9h à 12h

Jeudi
de 14h à 18h30

Ne pas jeter sur la voie publique